



PV de l'assemblée générale du 13 juin 2023

Présents : Pierre-Yves, Bénédicte, Valéry, Nicolas, Armelle, Eric, Flora, Malorie, Céline, Nicolas, Jérémie, Vincent, Mélanie, Amandine, Julien, Christelle et Nicolas, Florence et Xavier, Frédéric, Leila, Sophie, Fanny, Audrey, Mme Godenir, Mme Lion, Mme Anne-Lise, Mme Durlet, Mme Emilie et Mme Morgane.

Ordre du jour, discussions et décisions :

Pierre-Yves, Président de l'APT, débute la réunion en présentant le nouveau logo de l'APT. Celui-ci a été réalisé par Flora que le bureau remercie chaleureusement.

Il propose ensuite un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

1. Mot de Madame Godenir, Directrice de l'école

L'année touche à sa fin et le bilan de l'année est positif. Le Pacte pour un enseignement d'excellence et le nouveau référentiel déjà appliqué en Maternelle et en P1 – P2 sera d'application en P3-P4 l'année prochaine puis aux P5 et aux P6 l'année suivante. Elle félicite son équipe pour leur motivation et leur adaptation aux changements.

Concernant les nouvelles inscriptions à l'école, il y a déjà des listes d'attente avec les personnes qui sont non prioritaires du fait de ne pas avoir de frère ou de sœur déjà inscrit dans l'école.

2. Retour sur les dernières activités

Depuis octobre, l'APT a organisé les activités suivantes :

- Halloween
- Une bourse aux jouets et une bourse aux vêtements
- La visite de St Nicolas ainsi que la commande de cadeaux et de bonbons
- La vente des sapins de Noël
- Le marché de Noël – 1^{ère} édition !
- Le biathlon – 1^{ère} édition !

Toutes les activités se sont bien déroulées, les retours sont très positifs. Les enfants et parents participants sont à chaque fois au rendez-vous. Seules les bourses manquent encore un peu de visiteurs.

Les bénéfices réalisés lors de chaque activité dépassent à chaque fois les prévisions.

Les deux nouvelles activités (marché de Noël et biathlon) ont beaucoup plu et seront normalement organisées une nouvelle fois l'année prochaine. Le concept du marché de Noël devra être légèrement adapté de manière à ne pas vendre de bricolages réalisés par les enfants. L'équipe organisatrice du biathlon réfléchira à un moyen de pouvoir accueillir encore plus de participants.

Le bureau remercie les supers équipes de parents qui ont organisé toutes ces activités ainsi que la Directrice, les institutrices et Mr Corentin pour leur collaboration et leur investissement ! Merci également à tous ceux et celles qui viennent aider les organisateurs avant, pendant et après chaque activité.

Discussion quant à l'utilisation des bénéfices réalisés

L'argent de l'APT peut être utilisé pour financer des effets matériels ou des activités. Les dépenses doivent toutefois être réfléchies de manière à ce que cet argent bénéficie à tous les enfants de manière suffisamment équitable.

Le biathlon, par exemple, va permettre de financer du matériel sportif et divers jeux pour les temps de récréation pour un montant de 500 €.

Il est également envisageable de financer, par exemple, un spectacle organisé à l'école ou assurer le défraiement d'un intervenant extérieur.

Certains parents présents se disent déçus par le nombre décroissant de sorties proposées à leurs enfants. Mme Godenir explique que l'école doit faire face à de nombreuses contraintes imposées par la Fédération Wallonie Bruxelles ou la Ville de Namur. Les enveloppes budgétaires pour les cars étaient limitées cette année et il a fallu faire des choix.

Il n'est pas possible pour l'APT de financer des déplacements en car. Ceux-ci sont beaucoup trop coûteux (environ 1000 € par car).

Mme Godenir et les institutrices rappellent que malgré les enveloppes budgétaires fermées avec lesquelles elles doivent composer et les lourdeurs administratives qui leurs sont imposées, elles restent motivées et redoublent d'inventivité pour proposer à nos enfants des sorties et activités spéciales.

Les membres du bureau rappellent à la Directrice et aux institutrices présentes qu'elles peuvent sans hésitation venir les trouver pour discuter de leurs projets et voir dans quelles mesures l'APT pourrait les aider.

Discussion sur la visibilité de l'APT

Certains parents soulignent que l'APT gagnerait à être plus connue des autres parents d'élèves. Il semble que de nombreux parents ne savent pas encore ce que fait l'APT en dehors de l'organisation des activités. Nous pourrions mettre plus en évidence ce que l'APT apporte à l'école et aux enfants en plus des activités de type halloween, biathlon, etc.

Le bureau améliorera sa communication. L'APT pourrait notamment donner plus de visibilité à son site internet et l'exploiter davantage. Certains parents se renseigneront sur la possibilité de changer le nom du domaine

Le PV de l'AG sera diffusé afin qu'un maximum de parents ait la possibilité de le lire.

3. Les nouvelles du parascolaire

Mme Godenir apporte des précisions sur NamExtra. L'année prochaine, notre programme d'activités extra-scolaires pourra perdurer parallèlement au développement d'activités proposées par l'équipe de NamExtra.

Les activités de NamExtra ne sont pas encore clairement définies mais il s'agira probablement d'activités occupationnelles à thème (ateliers cuisine, bricolage, jeux de balles, ...) et non d'activités « spécifiques » comme celles proposées dans notre programme (cours de tennis, entraînement de foot, cours de breakdance etc).

A (long) terme, NamExtra souhaite proposer un encadrement extrascolaire pour tous à moindre coût et avoir la même chose dans toutes les écoles.

Cette année le parascolaire a connu quelques soucis :

- L'asbl La Ronde des musiciens a fait faillite et a donc dû cesser ses activités assez tôt dans l'année sans remboursement possible pour les parents. C'est regrettable mais nous ne pouvons ni prévoir, ni éviter ce type de problème.
- La professeure de Zumba, en raison de sa grossesse, a dû s'arrêter et il y a eu un peu de battement avant qu'elle ne trouve une remplaçante. Par ailleurs, les plus petits, forts fatigués après l'école, n'étaient pas toujours bien disposés à participer à l'activité.
- Récemment, TRADANIM a également annoncé qu'il leur serait impossible de poursuivre leur collaboration avec nous l'année prochaine. En effet, venant de perdre leur contrat avec la Ville de Namur suite à la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence, ils n'ont plus les moyens de maintenir suffisamment de personnel.

Malgré tout cela, Bénédicte, Sara et Céline travaillent d'arrache-pied à la planification du programme des activités extra-scolaires pour l'année 2023 – 2024. Elles essayent notamment de trouver une nouvelle activité à proposer aux plus petits.

A l'heure actuelle, elles nous signalent déjà que le tennis, le sport ballon, le foot et le breakdance seront à nouveau proposés l'année prochaine. Le reste est encore incertain.

Si des parents connaissent des asbl ou des indépendants susceptibles de proposer des activités pour notre programme, ils peuvent prendre contact avec Bénédicte, Sara ou Céline.

Le contenu du programme sera annoncé dans le courant de l'été ou en début d'année scolaire.

Mme Godenir souhaiterait pouvoir faire la réservation des salles utilisées par le parascolaires avant le CEB. L'asbl St Hilaire demande si l'APT pourrait prévoir le nettoyage de la salle de la maison des associations 1X/mois.

4. Le conseil de participation

Le conseil de participation est le lieu où peuvent se rencontrer et s'exprimer à la fois l'équipe éducative, le personnel ouvrier, les élèves, la direction, les parents et les représentants de l'environnement économique et social de l'établissement.

Il permet le dialogue et le débat entre les différentes composantes de la communauté éducative, favorise la participation de chacun et renforce la démocratie dans l'école.

Le Conseil de participation peut être amené à :

- rendre des avis,

- adresser des remarques au chef d'établissement,
- être tenu informé de certaines décisions prises par l'école...

En somme, un certain nombre de procédures requièrent la consultation du Conseil de participation.

Il s'agit d'un véritable outil à utiliser pour améliorer la vie scolaire.

Le Conseil se réunit 4 fois par an et deux parents doivent être élus au sein de l'APT pour y participer (+ 2 suppléants).

Audrey, Florence, Fanny et Sophie se proposent pour représenter l'APT au sein de ce Conseil de Participation. Leur mandat est de deux ans.

La prochaine réunion du Conseil de Participation est planifiée le 19 octobre 2023.

Afin d'informer l'ensemble des parents de l'école de l'existence de ce Conseil de participation, l'APT rédigera un courriel qui après validation par Mme Godenir, sera envoyé, via le secrétariat de l'école, à l'ensemble des parents d'élèves.

5. Activités à venir

Drink et remise des cadeaux de fin de cycle

Cette année, l'APT offre un drink pour la fin de cycle des M3 et des P6.

Nous offrirons également aux P6 un T-shirt flocké d'un dessin qu'ils ont réalisé et sur lequel figure le prénom de tous les élèves. Les M3 recevront une gourde.

La brocante de Temploux (19 et 20/08)

Comme l'année passée, l'APT tiendra un grand stand (boisson + nourriture) rue Saint Antoine. Un appel aux bénévoles sera lancé prochainement. Valéry rappelle que les bénévoles sont invités à travailler 4 heures d'affilé mais il rassure tout le monde : « Le temps passe vite quand on s'amuse ! »

Pierre-Yves rappelle que notre participation à la brocante est une belle manière participer à la vie associative du village. Par ailleurs, en 2022, cela nous a permis d'obtenir un subside de 1100 € de l'asbl La brocante.

L'accueil de la rentrée scolaire (28/08)

L'APT proposera une fois encore un accueil gourmand le matin du 28/08 dans la cour de l'école. Il s'agit d'un moment de convivialité qui permet aussi de faire connaître l'APT aux parents des nouveaux élèves.

Halloween (21/10)

Le bureau est à la recherche de parents motivés pour réfléchir à un nouveau concept pour Halloween. Un appel sera lancé prochainement.

Plusieurs idées sont déjà émises : soirée contes pour les plus petits, spectacle de Lord Ernest à la Templerie des hiboux + bal des monstres

Le Rallye des Tiplotains

Cette année, le rallye avait été organisé en septembre. Cette période est déjà toutefois très chargée en activités (pour l'APT mais également pour le village). Pour cette raison, il sera cette fois reporté de quelques mois et sera plutôt organisé en mai ou en juin 2024.

6. Nouvelles idées

Audrey et Flora souhaitent discuter avec le grand Saint Nicolas afin de voir s'il n'aurait pas dans sa hotte des produits de meilleure qualité à proposer aux enfants. L'idée est accueillie favorablement. Audrey et Flora seront invitées prochainement à discuter avec le bureau afin de définir l'enveloppe qui pourrait être allouée à leur projet.

Vincent, félicite l'équipe enseignante et la Directrice pour l'organisation de la Fancy-fair. Nous y avons tous passé un très bon moment. Il a des idées pour augmenter le nombre d'activités proposées pour occuper les enfants dans l'enceinte de l'école, notamment les plus grands. Si l'école le souhaite, il suggère que l'APT vienne bénévolement en appui au personnel de l'école pour ce jour de fête. Mme Godenir note la proposition, en discutera avec l'ensemble du personnel et reviendra vers nous en temps voulu.

7. Renfort du bureau de l'APT

Le bureau est actuellement composé de Pierre-Yves, Nicolas, Eric, Valéry, Armelle et Bénédicte. Lors de la prochaine AG, en octobre, de nouvelles élections seront organisées. Il n'est pas impossible que les actuels membres se représentent. Toutefois, rien n'empêche d'être plus de 6 dans le bureau. Voir ce nombre gonfler permettrait d'enrichir les échanges, d'avoir de nouvelles idées et de porter de nouveaux projets pour nos enfants et l'école. Par ailleurs, plus on est de fous ...

Pour rappel, le bureau gère l'association au quotidien et les contacts avec l'école. Il coordonne les groupes de travail, organise les réunions et vient en appui logistique à d'autres parents extérieurs au bureau qui s'investissent dans l'organisation d'activités. Ses membres sont élus pour deux ans.

8. Divers

Abonnements lecture de l'Ecole des loisirs

Mme Godenir et les enseignantes nous informent du fait qu'elles ne sont désormais plus autorisées à faire de publicité « commerciale » comme elles le faisaient jusqu'ici pour les abonnements lecture de l'Ecole des loisirs.

Elles souhaiteraient toutefois que les élèves puissent encore accéder à ces abonnements à prix réduit grâce aux commandes groupées et demandent si l'APT pourrait dès lors prendre en charge la diffusion des flyers et la gestion des commandes.

L'APT accepte. Le bureau reprendra contact avec la Directrice pour obtenir toutes les informations utiles.

Occupation des locaux

Mme Godenir demande à être informée minimum 1 mois à l'avance des dates de nos activités afin d'avoir le temps de faire les demandes d'occupation des locaux à la Ville de Namur.

9. Fin de la réunion

Pierre-Yves remercie les parents, les enseignantes et la Directrice pour leur présence et leur participation active à la réunion.

